PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ : ZP16565832

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	14/01/2025	25137382

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique complémentaire au plus tard le 13/01/2026

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035Z258

(9) RAISON SOCIALE AUTO CONTROLE ACIGNOLAIS

(3) COORDONNÉES ZA de Chevré

35690 ACIGNE

Tel:02 99 04 35 45

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035Z1317

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FY-987-NB (F)	13/04/2021	13/04/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1VA000066421725	N1	VASP

Type/CNIT	Énergie
N10RENVSC942682	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

119347

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (AR)

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (D)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AV,D)

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVD)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km) :	+0.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%) :	5%		0%	
Forces verticales :	1758 daN		1303 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	592 daN	644 daN	468 daN	373 daN
Déséquilibre (<20%) :	9%		21%	
Forces de freinage (efficacité):	592 daN	644 daN	468 daN	373 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :	67			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%) : 21%			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0,51 m-1)	C1 : <0.10	C2 : <0.10		
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.2%	-1.3%		